

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2019

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 19/11/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 02/12/2019

Délibération n° D-2019-447

Habitat - Renouvellement urbain du quartier Ribray-Gavacherie
- Résiliation de la convention opérationnelle multi-partenaire
passée avec la Communauté d'Agglomération du Niortais,
l'Etablissement Public Foncier, la Ville de Niort et Deux-Sèvres
Habitat

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUBAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN.

Secrétaire de séance : Madame Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques TAPIN, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Catherine HUVELIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET

Excusés :

Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Direction Action Coeur de Ville

Habitat - Renouvellement urbain du quartier Ribray-Gavacherie - Résiliation de la convention opérationnelle multi-partenariale passée avec la Communauté d'Agglomération du Niortais, l'Etablissement Public Foncier, la Ville de Niort et Deux-Sèvres Habitat

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre de la Politique de la Ville, le secteur Ribray-Gavacherie fait l'objet d'une poursuite de la diversification de son parc de logement en faveur de la mixité sociale, d'une part, et du soutien à la redynamisation et à l'image de ce quartier, d'autre part.

C'est dans cet objectif que la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) a décidé d'engager une opération de recyclage foncier sur 2 secteurs (Max Linder et Dumont d'Urville) de près de 2 hectares appartenant à Deux-Sèvres Habitat et composés de 61 pavillons dont la vacance est effective depuis plusieurs mois.

Pour ce faire, une convention opérationnelle multi partenariale a été signée le 12 octobre 2018 entre la CAN, la Ville de Niort, Deux-Sèvres Habitat (DSH) et l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPF) afin de charger l'EPF de :

- mener les études techniques et réaliser les travaux de dépollution et de démolition des constructions édifiées sur ces terrains ;
- acquérir à l'euro symbolique le foncier appartenant à DSH ;
- lancer l'appel à projets et assurer la cession des terrains aux opérateurs retenus.

Aujourd'hui, l'EPF a mené les études pré-opérationnelles et de maîtrise d'œuvre pour les travaux de démolition.

Or, la possibilité de percevoir d'importantes subventions de l'Etat et d'Action Logement pour réaliser la démolition des pavillons du quartier Ribray-Gavacherie via un bailleur social a été récemment confirmée par la Direction Départementale des Territoires avec la garantie d'un financement à cet effet. La maîtrise d'ouvrage des travaux de dépollution et de démolition est donc confiée à DSH qui doit déposer les dossiers de demandes de subventions correspondants.

La CAN, pilote de l'opération, s'engage ensuite à acquérir les terrains libérés de toute construction auprès de DSH et à prendre en charge le coût total des travaux, déduction faite des subventions effectivement perçues par DSH en vue d'y réaliser un projet d'habitat dont la programmation et les périmètres précis restent encore à déterminer. Les modalités d'acquisition par la CAN sont définies dans une promesse de vente avec clauses suspensives à signer avec DSH.

Dans cette logique et au vu de ce changement de contexte, il convient de résilier la convention opérationnelle passée avec la CAN, l'EPF, la Ville de Niort et DSH.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la résiliation de la convention opérationnelle multi partenariale N°79-18 d'action foncière pour le renouvellement urbain du quartier prioritaire Politique de la Ville Ribray-Gavacherie.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT